



Email :
Tel :

PEUGEOT EXPERT DC XL VAN (Ref:N200566)

0 KM



| | |
|--------------------|-------------|
| Cylindrée | 2.2 cc |
| Carburant | DIESEL |
| PUISSANCE (CV) | 180 cv |
| CO2 | 0 g/km |
| BOÎTES DE VITESSES | AUTOMATIQUE |
| Portes | 4 |
| Carrosserie | VU |
| KM | 10km |
| Immat | 11/03/2026 |

Couleur
NOIR PERLA

28.079 € TVAC

OPTIONS

6 places - Accoudoir arrière - Accès et démarrage mains libres - Aide au stationnement avant - Aide au parking latérale - Airbag Passager - Anneaux d'arrimage - Apple CarPlay + AndroidAuto - Avertissement d'angle mort" - Caméra de recul avec écran intégré au rétroviseur central - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique bizona - Cloison vitrée - Écran tactile - Enjoliveurs 17 pouces avec jantes tôlées - Frein de stationnement électrique - Habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - Jantes en tôle 17" - Réplication du smartphone sur l'écran - Système de navigation - Pare-brise acoustique - Pare-choc avant couleur carrosserie - Peinture métallisée - Poignées de portes extérieures ton carrosserie - Porte latérale gauche coulissante avec vitre fixe - Rétroviseurs extérieurs noirs - Roue de secours - Sièges avant chauffants - Tableau de Bord digitale - Volant chauffant - Volant en cuir -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

4 airbags - abs - accoudoir conducteur - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - avertissement de collision - banquette 2 places - banquette 3 places au 2ème rangée - bluetooth - capteur de lumière - climatisation - détecteur de pluie - freinage actif d'urgence - phares antibrouillard - porte latérale droite avec vitre fixe - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur à réglage lombaire - siège conducteur réglable en hauteur - système d'attache isofix - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.